

REUNION DU MARDI 24 JANVIER 2017

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Maire.

Présents : Luc NOLET. Maurice BARBE. Philippe SODOYER. Olivier SAVARY (adjoints). Florence CHAMON. Danièle BROUIN. Bruno DI BLAS Denis LOROT. Xavier RATTE. Thierry CORBERON. Xavier DUCHET. Damien GAUTHIER (conseillers municipaux).

Absents excusés : Lénia HOUEL (pouvoir D.BROUIN). François TURCIN (pouvoir M.BARBE).

Secrétaire de séance : Xavier DUCHET.

Il est donné lecture du compte-rendu précédent.

VOIRIE

Grande rue – les services techniques du Conseil Départemental proposeront la réfection d'une partie de la Grande rue, du Grand Cotat au monument aux morts. Attendre la décision du Conseil Départemental.

SUBVENTIONS

Les élus passent au vote des subventions allouées aux associations. Il est décidé de maintenir les mêmes montants que l'an passé, à savoir :

SUBVENTIONS	BP 2017
Aide à domicile	400 €
Amicale des pompiers	800 €
Ass, Sportive du Serein (football)	200 €
Club de l'Amitié (séniors)	275 €
Comité des fêtes	650 €
Comité pour la mémoire	100 €
Conjoints survivants	120 €
Coopérative scolaire	200 €
Croix rouge	150 €
Judo Club cantonal	150 €
Soins infirmiers à domicile	475 €
Tennis Club	180 €

Une réflexion sera menée pour décider de la pérennité ou non de la course cycliste avant l'élaboration du calendrier des fêtes.

ADAVIRS – cette association nous sollicite pour l'octroi d'une aide. Les élus émettent un avis défavorable.

Captage du Moulin des Fées

Il est remis aux élus un courrier du Conseil Départemental relatif à la création d'une Commission Intercommunale d'Aménagement foncier pour le captage d'eau potable du Moulin des Fées.

La commune doit nommer afin d'être représentée :

- le maire ou un conseiller municipal désigné par lui.
- deux propriétaires titulaires de biens fonciers non bâtis dans la commune, ainsi qu'un suppléant, élus par le Conseil Municipal.

Taxe professionnelle unique - La taxe professionnelle nous était versée mensuellement. Elle a été supprimée au profit d'une TPU au bénéfice de la CCCVT, charge à cette collectivité de nous reverser un montant de compensation. Toutefois, la somme qui nous est due ne nous sera pas versée au 12^{ème} en 2017. A partir de 2018 la périodicité pourrait être différente.

Ecole maternelle - 2 visites ont été effectuées par l'agence immobilière « Laforêt », à suivre.

Domanys nous informe continuer les ventes de pavillons, rue du Chardonay.

Bouygues nous informe qu'internet est disponible sur notre commune (3G).

S.D.I.S. – le contingent incendie passe de 26 725.69€ en 2016 à 26 222.36€ pour 2017.

I.N.S.E.E. – la population totale de notre commune est de 822 habitants (796h. pour la population municipale et 26h. comptés à part).

Girodmédias – aucun incident n'a été signalé lors de la dernière visite périodique.

Espace Lafarge – les arbres ont été abattus, les souches seront arrachées en fin de semaine.

Il est proposé de planter un marronnier à fleurs rouges. Les élus émettent un avis favorable.

Scolarité – G.ARNOUITS informe les élus avoir rencontré la DASEN de notre secteur, lundi dernier.

Il a été demandé au directeur de l'école de chiffrer le matériel à acquérir cette année.

Séance levée à 22h 15mn.